

[Traduction]

L'honorable John N. Turner (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, je crois qu'il est essentiel pour le pays et pour les contribuables en général, et surtout pour ces centaines de milliers de contribuables qui n'auront plus à payer d'impôt si le bill est adopté . . .

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Turner : . . . que l'incertitude actuelle qui règne sur le sort du projet de loi sur la réforme fiscale soit dissipée le plus tôt possible.

Des voix: Bravo!

Des voix: Oh, oh!

L'hon. M. Turner: Je crois que tous les députés savent que de nombreuses décisions commerciales sont retardées au Canada en attendant l'adoption du bill; que les investissements sont retardés jusqu'à l'adoption du bill; que des budgets sont préparés en assumant que le bill sera adopté, et que les systèmes comptables de la plupart des entreprises, surtout celles dont l'exercice financier se terminera dans la période couverte par le bill, sont gravement affectés parce que le Parlement n'a pu prendre la situation en mains.

Je ne saurais citer de plus grande autorité sur l'incertitude que le chef de l'opposition (M. Stanfield). Dans un discours prononcé en février dernier, il se plaignait que le retard apporté par le gouvernement à annoncer des décisions au sujet de la réforme fiscale nuisait à la stabilité de l'économie. Voici ce qu'il a dit:

C'est cette incertitude qui règne dans notre économie que des mesures fiscales pourraient contribuer largement à dissiper.

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Turner: Le bill a été étudié plus à fond que tout autre projet de loi présenté à la législature actuelle ou à toute autre à ma connaissance. De l'autre côté de la Chambre, on en propose le retrait.

M. Baldwin: Non.

L'hon. M. Turner: Un chaos indescriptible suivrait, les milieux des affaires ne sachant pas s'ils devraient tenir compte des lois fiscales existantes ou des lois fiscales futures, s'étant déjà préparés à se reporter à une nouvelle mesure législative en matière d'impôt.

• (3.00 p.m.)

Le chef de l'opposition officielle et son leader à la Chambre, le député de Peace River (M. Baldwin), ont proposé à la Chambre et au gouvernement que le bill fiscal soit scindé. Comment doit-il être scindé, monsieur l'Orateur? En pratique, le scinder serait un cauchemar.

M. Bell: Il est déjà un cauchemar.

L'hon. M. Turner: Le Parlement et le comité plénier ont poursuivi jusqu'ici des débats très complets de 37 jours, dont 12 à l'étape de la deuxième lecture et 25 à celle de l'étude en comité plénier.

[M. Lambert (Bellechasse).]

Qu'il me soit permis de faire une mise au point au sujet de la déclaration du chef de l'opposition. A ma connaissance et selon les renseignements qu'on m'a fournis, je puis dire aux députés que le bill a été remis à la Chambre par le service de distribution le 12 juillet.

Des voix: Non.

M. Baldwin: C'était la version chinoise.

Une voix: Une autre fuite du cabinet.

L'hon. M. Turner: Le député n'en saurait rien puisqu'il était en vacances. Le bill a été discuté au comité plénier selon un accord des partis conclu entre les leaders à la Chambre. Nous en avons considéré tous les aspects: dégrèvements personnels, impôt sur les gains en capital, impôt des corporations, conséquences pour le milieu agricole, problème du troupeau de base, etc.

M. Baldwin: Nous avons un troupeau de base de l'autre côté de la Chambre.

L'hon. M. Turner: Tous ces principaux aspects du bill ont été débattus à fond à l'étape de la deuxième lecture et ensuite débattus au comité plénier. Il est bien temps, après près de deux mois de débats à la Chambre, que le Parlement se prononce sur le bill.

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Turner: Après tout, si démocratie signifie discussion . . .

Des voix: Oh, oh!

L'hon. M. Turner: . . . le mot signifie également prendre une décision, une fois la discussion terminée. Personne ici ne prétend que le bill à l'étude soit parfait.

Des voix: Bravo!

M. l'Orateur: A l'ordre. Le ministre n'a qu'une dizaine de minutes à sa disposition et il est très difficile pour quelque député que ce soit, même pour la présidence, de comprendre ce qu'il dit.

L'hon. M. Turner: Le Parlement, monsieur l'Orateur, doit se prononcer sur le bill à l'étude. La population doit également en décider. Le gouvernement, bien entendu, sera comptable envers les Canadiens en temps utile. Mais ce qui est inacceptable à nos yeux, c'est d'être comptables de l'incertitude dont l'opposition voudrait rendre le Parlement responsable. Nous devons tâcher de persuader le Parlement de mettre fin à cette incertitude. Là est notre devoir.

Je lance un défi à l'opposition. Qu'elle se prononce sur le bill à l'étude et sur quelques-unes de ses dispositions. Qu'elle vote contre les articles qu'elle désapprouve, mais qu'elle nous laisse mettre le bill aux voix afin que l'on sache à quoi s'en tenir sur la prise de position des deux côtés de la Chambre.

En dépit de l'éloquence déployée par quelques-uns de nos vis-à-vis, la motion à l'étude ne relève pas de l'article 33 du Règlement, dit de la clôture, mais des articles du Règlement sur l'attribution de temps, soit 75A, 75B et 75C.